



MARCHE DE NOEL 12 & 13 DECEMBRE 2026 Dossier d'inscription – exposant

A renvoyer au plus tard le 30 septembre 2026

- Par courrier : Commune de Neydens
Mairie
60 chemin Neuf
74160 NEYDENS
- Par mail : mairie@neydens.com

Identification du candidat :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone portable (obligatoire) :

Mail (obligatoire)* :

* Un accusé de réception de votre dossier de candidature vous sera envoyé uniquement par mail. Merci de renseigner cette information.

Identification professionnelle :

- ☐ particulier ☐ association ☐ commerçant non sédentaire ☐ artisan
☐ artiste libre ☐ autre :.....

Produit(s) proposé(s) à la vente :

- ☐ artisanat ☐ alimentaire

Descriptif du ou des produit(s) :

.....
.....
.....
.....

Demande de stand (cochez votre choix) :

- ☐ 1 table de 1,80mx0.8m (10€) ☐ avec grille d'exposition ☐ avec électricité
☐ 2 tables de 1,80mx0.8m (20€) ☐ avec grille d'exposition ☐ avec électricité

Selon les demandes, la Commune devra opérer une sélection d'affectation, votre intention ne vaut pas acceptation.

Documents à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Commerçant non sédentaire : carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires, attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité, extrait d'immatriculation ou copie de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (document datant de moins de 3 mois)

- Artisans : Extrait d'immatriculation ou copie de l'inscription au registre des Métiers (document datant de moins de 3 mois)
- Artistes libres : Extrait d'immatriculation ou copie de l'inscription du récépissé d'inscription au statut d'auto-entrepreneur ou déclaration d'artiste libre (document datant de moins de 3 mois)
- Agriculteurs : Extrait d'immatriculation ou copie de l'inscription au registre de la Chambre d'Agriculture (document datant de moins de 3 mois)

Règlement à envoyer au plus tard le 15 novembre 2026 après acceptation définitive de votre candidature :

- ☐ par virement
- ☐ par chèque à l'ordre du SGC Annemasse

Règles du marché de Noël :

Périmètre du marché de Noël : dans la salle polyvalente, situé 60 chemin Neuf 74160 NEYDENS (centre-bourg).

Des containers à ordures ménagères, à cartons bruns et à verre sont mis à disposition proche du périmètre, sur le parking de la crèche (à l'arrière de la salle polyvalente).

Dates à retenir :

- Installation des stands : vendredi 11 décembre 2026 de 16h à 18h30 et samedi de 8h à 10h
- Café de bienvenue : samedi 12 décembre 2026 à 9h
- Inauguration : samedi 12 décembre 2026 à 11h30
- Tous les stands devront être ouverts dès samedi 12 décembre 2026 à 10h
- Parkings :

Zone de déchargement : parking de la mairie.

Parking de stationnement des exposants : parking intérieur de la crèche.

- Présence obligatoire des exposants : samedi 12 et dimanche 13 décembre 2026 de 10h à 18h
- Restriction accès des véhicules : interdit entre samedi 12 décembre 2026 à partir de 10h et jusqu'au dimanche 13 décembre 18h.
- Buvette et restauration pour le public sur place.
- Fermeture du marché de Noël : dimanche 13 décembre 2026 à 18h.

Jury de sélection :

Seuls les dossiers d'inscription complets seront étudiés selon leur ordre d'arrivée.

Le Jury tiendra compte, lors de sa sélection, des critères suivants :

- l'originalité du ou des produits proposés
- la concurrence directe avec les autres exposants
- la complémentarité avec les commerçants sédentaires à proximité

Une réponse officielle vous sera apportée au plus tard le 15 octobre, après décision du jury.

Certains candidats pourront être placés sur une liste d'attente et seront contactés dans l'ordre de la liste si besoin.

Engagement :

« Je m'engage à respecter les conditions d'installation et de déroulement du marché de Noël, les dispositions prévues par les arrêtés municipaux réglementant le marché de Noël 2026, la propreté de la salle polyvalente (évacuation des déchets) ainsi que la puissance maximale électrique à savoir 3kw et ne pas utiliser de système de chauffage ».

Date et signature précédées de la mention manuscrite " LU et APPROUVE "